

DEPARTEMENT

DES

BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT

D'ARLES

N° 197/2021

Objet : Décision

Modificative n°2 Office de

Tourisme

**PRÉSENTS :**

Pour la Commune de BARBENTANE : DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith, BLANC Michel.

Pour la Commune de CABANNES : HAAS-FALANGA Josiane, ONTIVEROS Christian, CHEILAN François.

Pour la Commune de CHATEAURENARD : MARTEL Marcel, PONCHON Solange, DARASSE Adelaïde, MARTIN Pierre-Hubert, SEISSON Jean-Pierre, AMIEL Cyril, REYNÈS Bernard, DIET-PENCHINAT Sylvie.

Pour la Commune d'EYRAGUES : GILLES Max, POURTIER Yvette, DELABRE Éric.

Pour la Commune de GRAVESON : PECOUT Michel, CORNILLE Annie, DI FELICE Jean-Marc.

Pour la Commune de MAILLANE : LECOFFRE Éric, MARÈS Frédérique.

Pour la Commune de MOLLEGES : CHABAUD Corinne, MARCON Patrick.

Pour la Commune de NOVES : JULLIEN Georges, LANDREAU Edith, REY Christian.

Pour la Commune d'ORGON : PORTAL Serge.

Pour la Commune de ROGNONAS : MONDET Cécile, ALIZARD Dominique.

Pour la Commune de SAINT- ANDIOL : ROBERT Daniel, CHABAS Sylvie.

Pour la Commune de VERQUIERES : MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc.

**ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

Pour la Commune de CHATEAURENARD : CHAUVET Éric (*absent ayant donné à pouvoir à MARTEL Marcel*), LUCIANI-RIPETTI Marina (*absente ayant donné pouvoir à AMIEL Cyril*)

Pour la Commune de NOVES : FERRIER Pierre (*absent ayant donné pouvoir à LANDREAU Edith*).

Pour la Commune de ROGNONAS : PICARDA Yves (*absent ayant donné pouvoir à MONDET Cécile*).

Pour la Commune d'ORGON : YTIER CLARETON Angélique (*absente ayant donné pouvoir à M. PORTAL Serge*)

**EXCUSÉS :**

Pour la Commune de PLAN ORGON : LEPIAN Jean Louis, COUDERC-VALLET Jocelyne, ANZALONE Marie-Laurence, SALZE Annie.

Secrétaire de séance : M. Max GILLES

M. le Vice-Président en charge des finances expose qu'afin de procéder à des ajustements de crédits permettant notamment de prendre en compte la comptabilisation d'écritures d'ordre, il convient de procéder au vote d'une décision modificative pour le budget de l'office de tourisme.

Il est proposé d'inscrire :

- 9 000 € en dépenses (compte 13913) et recettes (compte 777) pour la reprise des subventions (amortissement des subventions),
- un transfert de crédit pour un montant de 1000 € entre le compte 2188 et le compte 2151 (pour signalétique chemins de randonnée).
- l'ajustement sans incidence financière des comptes 021 et 023 (comptes de virement entre sections) pour prise en compte des inscriptions précédentes.

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTE - EGALITE – FRATERNITE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
TERRE DE PROVENCE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2021**

L'an deux mil vingt et un, le 17 décembre, à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de Mme Corinne CHABAUD

Date de convocation du Conseil de Communauté : 11 décembre 2021.

Après exposé du rapporteur,

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**CONSIDÉRANT** les ajustements de crédits proposés,

**AYANT OUI** l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré :

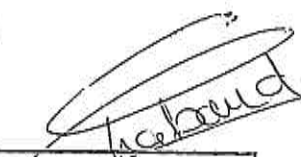

**APPROUVE** la décision modificative présentée ci-dessus, dont le détail est annexée à la présente délibération.

Membres en exercice :	42
Votants :	38
Votes pour :	38
Votes contre :	0
Abstentions :	0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Eyragues, le 17 décembre 2021

Pour Extrait Conforme,  
La Présidente,  
Corinne CHABAUD

Logo of Terre de Provence agglomération, featuring a stylized sun and the text "Terre de Provence agglomération".

13045

Terre de Provence Agglomération

Code INSEE

CATP - OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

DM n°2 2021

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

## Décision modificative

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	9 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-777-95 : Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 000,00 €
<b>TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 000,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 000,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 000,00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 000,00 €</b>
D-13913-95 : Départements	0,00 €	9 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-2151-95 : Réseaux de voirie	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-95 : Autres immobilisations corporelles	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>1 000,00 €</b>	<b>1 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>1 000,00 €</b>	<b>10 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 000,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>18 000,00 €</b>		<b>18 000,00 €</b>